

Marot Mag

la  Plagne N°20 PRINTEMPS 2015

DOSSIER

**PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT
UN BUDGET RESPONSABLE
POUR UN PROGRAMME D'ENVERGURE**

TERRAINS DE SPORT

DU NOUVEAU AU CHEF LIEU

ASSOCIATIONS

LE TRAIL À L'HONNEUR AVEC VEO 2000



État civil

2014 à mai 2015

(par ordre alphabétique)

NAISSANCES

2014

ADDA Maëly, le 6 février 2014
BOUTON Lilly, le 23 novembre 2014
BRYKAJLO Mailys, le 3 janvier 2014
CHAMAILLE Alice, le 14 juillet 2014
CLAUS Ethan, le 26 mars 2014
COTE Paul, le 27 avril 2014
CRESSEND Hanaë, le 16 mai 2014
DUTEIS LANE George, le 20 décembre 2014
FARDEL Lily-Rose, le 30 novembre 2014
GALAND Célia, le 15 novembre 2014
GEHIN Anaïs, le 6 novembre 2014
JACQMIN Marius, le 23 octobre 2014
LE GALL Anna, le 28 août 2014
PACLET Tim, le 4 octobre 2014
SCIASCIA Joy, le 29 juillet 2014
SIRAVO Chloé, le 9 mai 2014

2015

CATRICA Ethan, le 11 janvier 2015
MITTRE Millie, le 14 avril 2015
OUGIER SIMONIN Rudy, le 29 mars 2015
TROLLIET Léonie, le 16 mai 2015
VAILLANT Robin et Tom, le 10 avril 2015

NB : seules les personnes ayant donné leur accord écrit pour la publication de leur état civil sont citées dans cette parution

DÉCÈS

(inscrits sur les registres uniquement)

2014

ASTIER-PERRET Marius, le 22 novembre 2014
BORNAND Jean-Pierre, le 19 novembre 2014
BRIANÇON (MAITRE) Irma, le 29 mai 2014
CLEMENT-GUY (BERARD) Estelle, le 26 juillet 2014
DELATTRE (KWIATKOWKI) Janine, le 29 juin 2014
DURANDARD Lysiane, le 03 mai 2014
GUILLEUX Bernard, le 11 mars 2014
HODGSON John, le 1^{er} mars 2014
MOSS Martin, le 29 mars 2014
VALLET (OUGIER SIMONIN) Nathalie, le 17 juin 2014

2015

ANTOINE Charles, le 24 février 2015
BROCHE Robert, le 7 mai 2015
MARCHAND MAILLET Roland, le 25 mars 2015

MARIAGES

2014

BOURNAY Pierre et BOUGAULT Amélie, le 20 septembre 2014
COTE William et BAGGIO Angélique, le 20 septembre 2014
DEGUT Emilien et OUGIER SIMONIN Mélanie, le 02 août 2014
LENOIR Benoît et LABERTRANDE Ludivine, le 06 septembre 2014
OUGIER-SIMONIN Franck et VAUTHIER Anne, le 06 septembre 2014
TROLLIET Rémy et BRIANÇON Jessica, le 17 mai 2014
SILVESTRI Laurent et PETROFF Anastasia, le 21 juin 2014
WESTERMANN Eric et LAFON Claire, le 30 janvier 2014

Édité par la Commune de Macot la Plagne en 800 exemplaires

Directeur de la publication : monsieur le maire

Conception et illustration : monsieur le maire et les adjoints, les services municipaux, VEo 2000, la Maison du Tourisme, les aînés Ruraux, l'assemblée pays de Tarentaise Vanoise (APT), conservatoire d'espaces naturels de Savoie, Préfecture de Savoie, Syndicat intercommunal de la Grande Plagne.

Crédits photos : Mairie de Macot la Plagne, Olivier ALLAMAND, Maison du tourisme, Elina SPIRANTA, OPGP, APTV, le club des sports, Samy CHARDON, Philippe GAL, Veo 2000, Préfecture de Savoie, conservatoire d'espaces naturels de Savoie, Régine LECOMTE, Sylvie BERARD, Béatrice KOUMANOV, Agence Zoom.

Création graphique : Nicolas BLANCHET - nanofactory.fr - Impression : Presstexte

Le mot du Maire et de son équipe

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Mes chers concitoyens,

Voici maintenant un an, vous nous avez fait l'honneur de nous accorder votre confiance. Depuis, nous avons pu, mon équipe et moi-même, prendre la mesure de l'ampleur du travail à accomplir.

Rester proches de vous, et vous rendre compte régulièrement de nos actions font partie de nos engagements, et nous espérons que cette première publication réalisée par l'équipe municipale en place répondra à vos attentes.

Ce magazine est l'un des outils de communication que nous souhaitons mettre à votre disposition pour vous informer, mais ce n'est pas le seul. Les réunions sous forme de débats, (tables rondes, réunions stations, réunions de présentation des projets...), sont également des moments d'échange essentiels, tout comme les événements ou animations, telle que la fête du village, qui nous permettent de partager avec vous des moments conviviaux.

La fête du village, qui pour sa première édition, le 13 juin dernier, a connu un très beau succès, grâce à votre participation à toutes et tous, et à la volonté de deux élus, Marion LIZEROUX et Sylvie BÉRARD, qui ont su fédérer et motiver les forces vives de la commune, bénévoles, associations, personnel et élus, autour d'un bel événement.

Nous avons voulu consacrer une large part de cette première édition de notre mandature aux travaux réalisés depuis avril 2014, et aux projets du mandat. Le Plan Pluriannuel d'Investissement a été approuvé lors du conseil municipal du 4 mai. Avec près de 50 M € d'investissement programmés de 2015 à 2020, et financés sans augmentation de la fiscalité, cet acte important du mandat, véritable feuille de route de l'équipe

municipale, fait l'objet d'un article que nous avons souhaité simple mais le plus complet possible.

Nous vous proposons également un « zoom » sur la dynamique engagée depuis un an sur l'ensemble de la commune, et qui porte déjà ses fruits, qu'il s'agisse de la remise à niveau des équipements sportifs du village, du club des jeunes mis en place l'été dernier et reconduit cette année, des temps d'activités périscolaires (TAP) proposés aux enfants, mais également de la sécurisation de la traversée du village, (réflexion menée suite de très nombreuses plaintes), ainsi qu'une pleine page dédiée à l'urbanisme et à l'environnement.

Ce magazine est également l'occasion de vous informer sur la vie et les évolutions des structures indispensables au fonctionnement de la station, comme le SIGP, la Maison du Tourisme, l'OPGP, et des réflexions et actions qui sont menées, comme la mise en place d'une structure touristique unique, ou le soutien à nos champions, qui portent haut les couleurs de la Plagne.

Enfin nous souhaitons remercier et mettre à l'honneur les associations, maillon indispensable de la dynamique locale, sans lesquelles la fête du village, la fête de la pomme, la découverte et la pratique du sport, de la danse, des arts et loisirs, l'organisation des TAP, les commémorations et animations diverses... ne seraient pas réalisables.

Nous restons bien entendu à votre service et à votre écoute, et sommes ouverts à vos suggestions et propositions.

Nous vous souhaitons, mon équipe et moi-même, une bonne lecture, et une excellente saison estivale,

Jean Luc BOCH





Achat d'un camion

La commune s'est dotée d'un nouveau porteur de 19T d'une grande polyvalence, avec possibilité d'adapter soit une saleuse, soit des bennes de chargement ou une grue auxiliaire. Cet engin a été acquit en collaboration avec les agents des services techniques afin de répondre aux besoins de la collectivité. Les services du département utilisent le même équipement.



Circulation piétonne P1800

Une circulation piétonne a été créée du centre de Plagne 1800 au bas de la station. Ce cheminement représente plus de 450 mètres de trottoirs. La commune a profité de ces travaux pour réaliser un nouveau réseau d'éclairage public côté trottoirs et remplacer les mâts et luminaires par des équipements à LED (d'une durée de vie nettement supérieure pour une consommation électrique inférieure à 70 %). Par ailleurs, la jonction d'un réseau structurant d'eaux pluviales qui collecte l'ensemble des chaussées de la station a également été finalisée.



Place du chaudron

L'éclairage public de cette place a été entièrement rénové avec la mise en place de mâts en structure bois et de luminaires contemporains. Dans le cadre de la politique en matière d'éclairage public, la collectivité a choisi l'installation d'une technologie LED en raison de sa durée de vie et de sa faible consommation.

Chapelle Saint-Grat

La toiture de la chapelle Saint-Grat a été entièrement rénovée. L'ancienne toiture devenait vétuste, notamment la partie bois. Ces travaux ont permis de rendre à la chapelle tout son charme et assureront sa conservation.



Prariond

L'enfouissement de réseaux France Télécom et Erdf a été réalisé à Prariond afin d'embellir ce hameau. Les travaux se sont poursuivis par la réfection des réseaux d'eaux usées et pluviales et par la création d'un éclairage public à l'intérieur du hameau. Ce projet a été subventionné par le Syndicat départemental d'électricité de Savoie à hauteur de 60% soit environ 73 000 euros.

Illuminations

D'importants efforts financiers ont été consentis par la nouvelle municipalité pour l'acquisition et la location des illuminations de Noël pour la saison hivernale 2014-2015. L'ensemble des motifs a été posé et installé par une équipe technique composée de 4 agents sur une période de 5 semaines. Chaque station a pu profiter de décorations illuminées en 3D y compris Plagne 1800 qui n'avait pas été pourvue les années précédentes.



Façade école

Suite à la rénovation énergétique réalisée en 2012, les élus ont souhaité finaliser les travaux de rénovation avec la reprise de la façade par un sablage qui a permis de raviver les pierres existantes et de rafraîchir les peintures.

Église Saint-Nicolas

Quatre piliers porteurs étaient endommagés par l'humidité (apparition de salpêtre). Des travaux de réhabilitation ont été réalisés par une société spécialisée dans la rénovation des bâtiments anciens. Cette réfection fait partie d'un programme en 3 tranches. Les travaux seront donc poursuivis en 2015 pour réaliser notamment le confortement de la structure du bâtiment (mur nord + piliers). La commune a profité de la fin des travaux de la première tranche pour réaliser un nettoyage important de l'église dont le dépeussierage des statues difficiles d'accès.



Espace ludique Plagne Centre

Inexploitée depuis 2012, la piscine de Plagne Centre était très dégradée et devenue inesthétique et inexploitable malgré de nombreux et onéreux travaux. Chaque année, des retours négatifs des clients parvenaient en mairie et à la maison du tourisme. Une alternative a été proposée dès l'été 2014 avec la création d'un nouvel espace détente et ludique en accès libre à Plagne Centre. Cet espace public et gratuit sera ré-ouvert dans les mêmes conditions cet été.



Rénovation restaurant scolaire

Le restaurant scolaire de Macot chef a été intégralement réhabilité et adapté aux nouvelles règles sanitaires applicables en matière de cuisine centrale (lave-vaisselle, chauffage et carrelage conforme au plan de maîtrise sanitaire). Ces travaux seront pris en charge dans le cadre d'un contentieux en cours de règlement par les entreprises qui avaient réalisé cet équipement.

Du nouveau sur les terrains de sports

Les quatre terrains de tennis communaux ont été entièrement rénovés, et seront désormais accessibles sur réservation. Un portail internet a été créé sur le site www.ballejaune.com.

Pour réserver vos cours à distance, vous devez d'abord vous mettre en relation avec la mairie de Macot la Plagne afin de créer un compte utilisateur. Les habitants de Macot la Plagne doivent obligatoirement fournir un justificatif de domicile pour pouvoir bénéficier des tarifs résidents. La réservation des cours pourra ensuite s'effectuer depuis chez vous ou de la borne mise à disposition devant le tennis.



**Renseignement à l'accueil
de la mairie de Macot la Plagne**
Tél : 04.79.09.71.52
ou mairie@macotlapagne.com



Des travaux de sécurisation ont été réalisés sur le stade de foot de Macot chef-lieu : pose d'une main courante, ajout de deux cages de foot supplémentaires avec mise en place des filets et remplacement du gazon synthétique.

L'aire de jeux de Macot chef-lieu s'est agrandie avec un barbecue et de deux tables de pique-nique neuves. Les jeux à ressort ont été remplacés par un équipement neuf. Les services techniques ont créé un chemin d'accès et ont posé des massifs de fleurs. Nous vous remercions par avance de respecter l'engazonnement.



Le club des jeunes

Le club des jeunes mis en place durant l'été 2014 a connu un franc succès. Il sera à nouveau reconduit cet été 2015, du 6 juillet au 28 août, avec des activités ludiques, artistiques ou sportives, permettant d'offrir un temps de vacances aux enfants de la commune.

Organisé par l'association Loisirs et Nature, le club des jeunes accueillera les enfants de 4 à 13 ans, répartis en 3 groupes selon leur âge. Chaque semaine une activité dominante sera proposée sous forme de stage : tennis, kayak, poney, cirque, adapté à l'âge de l'enfant. S'il ne souhaite pas participer au stage, d'autres activités seront possibles.

L'accueil des enfants se fera à Macot ainsi qu'à la Plagne puis, suivant le thème de la semaine, les enfants se rendront sur l'un ou l'autre des deux sites.

Une semaine particulière du 24 au 28 août est à noter : un séjour avec hébergement au festival « Au Bonheur des Mômes » du Grand Bornand.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

vous pouvez vous connecter au site internet : www.clubdesjeunesmacotlapagne.com ou contacter l'association par téléphone : 06 62 11 73 87 ou par mail : info@loisirsetnature.com



Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune a mis en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Ceux-ci sont encadrés par les agents de l'accueil périscolaire municipal, les ATSEM, et également des intervenants extérieurs ainsi que des bénévoles.

Les TAP ont permis d'accueillir sur l'année scolaire 2014-2015 une moyenne de 85 enfants sur l'école de Macot les mardis et vendredis de 14h45 à 16h15, de 40 enfants en intersaison et 80 enfants en saison d'hiver à l'école de la Plagne les lundis et jeudis de 15h à 16h30.

Des activités nombreuses et variées ont pu être proposées aux enfants en fonction des thèmes abordés lors de chaque période de TAP, avec par exemple : la visite des vergers, de la mine, des séances de cuisine et d'anglais. De nouvelles activités sportives comme le longboard, la slackline, ou le bob, ou plus classiques avec l'escalade, le handball, le rugby, la zumba, la sophrologie et le yoga.

Des séances plus artistiques ont été mises en place : poterie, atelier pictural, théâtre, arts, architecture et magie.

Les enfants ont également participé à l'élaboration du char représentant les écoles de Macot et la Plagne pour la parade de la fête du village du 13 juin.

Nous tenons à remercier vivement tous les agents, les intervenants extérieurs, les associations ainsi que les bénévoles pour leur participation aux différentes activités des TAP, qui ont permis aux enfants de multiples découvertes durant cette année scolaire.





Aménagement de la traversée de Macot

En 2014, la mairie de Macot la Plagne a décidé de réaliser avec l'aide du Conseil Général, une étude sur la circulation routière pour la traversée de Macot.

Différents dispositifs ont été expérimentés afin d'analyser leurs impacts sur le trafic. Pour cela 4 semaines d'études ont été réalisées (200 mètres après l'entrée du village) :

Semaine 1 : analyse du trafic sans aménagement

Semaine 2 : analyse du trafic avec radar pédagogique

Semaine 3 : analyse du trafic sans aménagement

Semaine 4 : analyse du trafic avec la mise en place d'écluses

Résultat de l'analyse de la SEMAINE 1 sans aménagement : 25 % seulement des véhicules roulent en dessous de 50 km/h. 47 véhicules ont été contrôlés à plus de 100 km/h dont 2 avec des vitesses supérieures à 120 km/h

Résultat de l'analyse de la SEMAINE 2 avec radar pédagogique : 48% des véhicules roulent en dessous de 50 km/h. 32 véhicules ont été contrôlés à plus de 100 km/h dont 5 avec des vitesses supérieures à 120 km/h

Résultat de l'analyse de la SEMAINE 3 sans aménagement : 31 % des véhicules roulent en dessous de 50 km/h. 36 véhicules ont été contrôlés à plus de 100 km/h dont 1 avec une vitesse supérieure à 120 km/h

Résultat de l'analyse de la SEMAINE 4 avec écluses : 73 % des véhicules roulent en dessous de 50 km/h. 0 véhicule a été contrôlé à plus de 100 km/h

CONCLUSION :

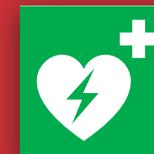
Sans aménagement, la vitesse des automobilistes est très élevée et peu de personnes roulent à moins de 50 km/h. La mise en place d'un radar pédagogique a été efficace puisque la vitesse a diminué, mais plus de la moitié des automobilistes roulent encore au-dessus de 50 km/h.

Enfin, avec la mise en place d'écluses, on constate une réelle réduction de vitesse puisque 3/4 des automobilistes roulent en dessous de 50 km/h et 100 % des gros excès de vitesse ont été supprimés.

La commune de Macot la Plagne a donc décidé de reconduire la mise en place de ces écluses pour la traversée du chef-lieu du printemps à l'automne 2015. La mairie a complété son dispositif par l'achat d'un radar pédagogique.



Ma commune a du cœur



La commune de Macot la Plagne a investi ces dernières années dans des défibrillateurs. Ils sont plus communément nommés DAE (Défibrillateur Automatisé Externe).

Elle en a installé dans différents endroits stratégiques :

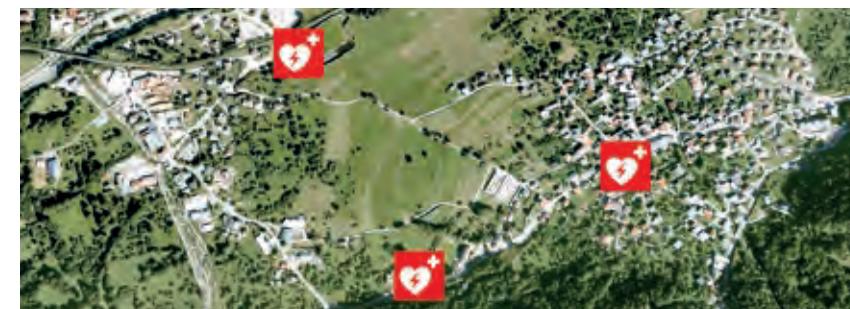
Sur le chef-lieu, vous pourrez en trouver un devant la mairie et un à la salle polyvalente. La communauté de commune des Versants d'Aime a quant à elle installé un DAE au stade du Gros Murger. En station, les lieux choisis sont les points informations de Plagne 1800, Plagne Centre, Plagne Villages, Plagne Soleil, Belle Plagne et Plagne Bellecôte. Un DAE a été installé sur le site de la piste de bobsleigh par le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne. La commune s'est présentée au premier palmarès du label « Ma commune a du cœur » en 2014. Elle a été récompensée du label 2 cœurs. Le Label « Ma commune a du cœur » valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager sur cette cause de santé publique pour faire baisser le nombre de décès par arrêt cardiaque extrahospitalier en France. Le Label met ainsi en avant les collectivités locales



les plus engagées sur les actions suivantes : formation de la population, installation de défibrillateurs cardiaques avec leur localisation et leur accessibilité, information des habitants, communication autour des bons réflexes.... Les communes peuvent obtenir 3 labels différents : Le label 1 cœur, le label 2 cœurs ou le label 3 cœurs.

AVEZ LE BON REFLEXE : si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque

Appelez les secours, commencez un massage cardiaque si vous le pouvez, demandez à un témoin d'aller chercher le défibrillateur le plus proche, mettez en marche le défibrillateur et suivez les instructions.



Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée

RAPPEL – 75% des personnes décédés lors d'incendies le sont par asphyxie. La plupart des incendies mortels ont lieu la nuit.

C'est pourquoi, la loi n°2010-238 du 9 mars 2010 a rendu obligatoire l'installation d'un détecteur autonome avertisseur de fumées dans toutes les habitations depuis le 8 mars 2015. Cet appareil permet d'alerter en cas d'incendie. L'installation du détecteur incombe à l'occupant du logement sauf dans les cas ci-dessous où ils sont à la charge du propriétaire ou de l'organisme d'intermédiation locative :

- Les logements à caractère saisonnier, logements-foyers, résidences hôtelières à vocation sociale, logement de fonction, locations meublées.
- Logements-foyers gérés par des organismes d'intermédiation locative, logements familiaux gérés par des organismes d'intermédiation locative.

N'oubliez pas d'en informer votre assureur. Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet de la mairie www.mairie-macotlapagne.com, rubrique « Sécurité ».



Le mot du président du SIGP

Lorsque quelques pionniers ont voulu créer la station de la Plagne, la nécessité de regrouper les communes du domaine skiable pour être plus forts leur est tout de suite apparu comme une évidence.

C'est ainsi qu'est né dès 1961, le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne. Celui-ci regroupe aujourd'hui les communes d'Aime, Bellentre, Champagny en Vanoise et Macot la Plagne. Chacune étant représentée au comité syndical par trois membres titulaires et un suppléant. Le SIGP est le « cœur » de la Plagne, là où toutes les décisions majeures se prennent, là où tout commence. Il est présidé par René ALLAMAND, avec Anthony FAVRE comme vice-président.

Le SIGP est l'autorité organisatrice du service public des remontées mécaniques. C'est lui, par exemple, qui en liaison avec la société exploitant le domaine skiable (la société d'aménagement de la Plagne – SAP), décide de la fixation des tarifs, des dates d'ouverture et de fermeture du domaine skiable, des choix d'investissement. Le SIGP est également compétent en matière de promotion, de commercialisation et pour les opérations de marketing relatives au domaine de la Plagne. À cette fin, un outil spécifique

auquel le SIGP a confié ces missions a été créé en 2005 : l'Office de Promotion de la Grande Plagne (OPGP).

Enfin en matière de tourisme, le SIGP est en charge de ce qui concerne l'harmonisation des aménagements touristiques des communes membres du syndicat ainsi que de l'étude, la réalisation et éventuellement la gestion d'équipements à vocation touristique.

C'est ainsi que, depuis 2008, le SIGP a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux d'augmentation de capacité et de modernisation de la télécabine de Champagny en Vanoise, de la rénovation de la piscine de Plagne Bellecôte, de la construction du nouveau bâtiment du stade de slalom de Plagne Centre ou de la couverture de la piste olympique de bobsleigh.

Actuellement est lancé un important travail de restructuration des offices de tourisme qui devrait voir naître une nouvelle organisation dans le courant de l'année 2015. Le syndicat a été créé il y a plus d'un 1/2 siècle avec comme vocation première la création et la gestion d'un domaine skiable qui aujourd'hui unifie les 4 communes d'Aime, Bellentre, Champagny en Vanoise et Macot la Plagne. Le SIGP loue le

domaine skiable à la SAP qui l'exploite sous forme d'une délégation de service public dont le terme échoit en 2027. Le SIGP s'appuie sur l'office de promotion de la Grande Plagne pour la partie tourisme comprenant la communication et la commercialisation. Actuellement, les services de l'État nous demandent de restructurer l'OPGP et les offices existants sur chaque station pour pouvoir bénéficier d'un office de tourisme classé. Nous sommes dans une phase organisationnelle, et plus que jamais, nous avons besoin de la coopération de toutes les entités. Notre mission est claire : assurer le développement et la pérennité de nos stations, et pour ce faire, toutes les parties prenantes de la Grande Plagne doivent œuvrer dans ce but. Dans cette démarche, le préfet vient de valider les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne par un arrêté préfectoral pris le 03 avril 2015. Le transfert de la compétence « tourisme » au SIGP par l'ensemble des collectivités a donc bien été acté. Les dossiers de demande de dénomination de commune touristique des quatre municipalités composant le SIGP ont été envoyés mi-avril pour poursuivre la démarche de restructuration.

La Plagne soutient les athlètes

Le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne a attribué des dotations financières pour aider les athlètes de haut niveau selon certains critères : courir en coupe d'Europe ou coupe du Monde. Cette bourse est la reconnaissance par la collectivité de tous les efforts consentis par les coureurs qui contribuent au renom de la station sur nombre d'épreuves internationales

Kevin ROLLAND

Ski freestyle, club des sports de la Plagne – Vainqueur des X Games, médaillé de bronze aux J.O.

Julien LIZEROUX

Ski alpin, club des sports de la Plagne – Vice champion du monde de slalom et Super Combiné

Ben VALENTIN

Ski freestyle, club des sports de la Plagne – Vainqueur du circuit coupe du monde de Half Pipe

Nouria NEWMAN

Canoë Kayak, Plagne Eaux Vives – Vice championne du monde de Slalom

Guillaume GRAND

Ski alpin, club des sports de la Plagne – Coupe d'Europe et Fis

Martin ARENE

Ski alpin, club des sports de la Plagne – Coupe d'Europe et Fis

Amélie SCHNEIDER

Ski-cross, club des sports de la Plagne – Coupe du monde

Ben HOEN

Ski-cross, club des sports de la Plagne – Coupe du monde

Antoine ADELISSE

Ski Freestyle, club des sports de la Plagne – Coupe du monde

Brice ROGER

Ski alpin, club des sports de la Plagne – Coupe du monde

Maxence MUZATON

Ski alpin, club des sports de la Plagne – Coupe du monde

Loïc COSTERG

Bobsleigh, club de bob, luge et skeleton – Coupe du monde

Stéphanie DUC

Trail, club VEO 2000 – Championnat du monde



Le plan pluriannuel d'investissement 2015-2020

Près de 50 millions d'euros pour préparer l'avenir sans augmenter la pression fiscale

Le plan de mandat c'est l'acte fondateur, la feuille de route votée par l'équipe municipale pour les 5 années à venir. Il décrit les projets qui seront menés et les investissements qui seront consentis.

Compte tenu de la baisse des concours financiers de l'État, de la mise en place des prélèvements sur les recettes fiscales, et d'une économie fragilisée par la crise, le contexte financier de ce mandat s'annonce beaucoup plus tendu.

L'État prévoit que son déficit budgétaire passera à 4,1% du PIB en 2015 et retournera sous les 3% en 2017. La dette publique devrait atteindre les 97,2% du PIB en 2015. Les collectivités territoriales sont donc impactées au même titre que tous les acteurs de la dépense publique, et devront contribuer à l'effort de redressement des comptes publics.

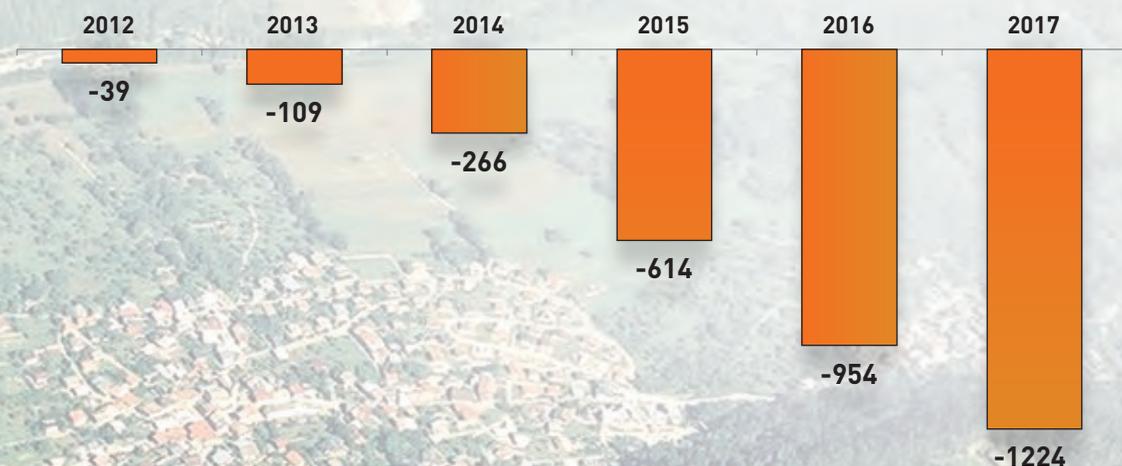
En 2015, cette participation aux efforts d'économie s'élèvera à 21 Mds € d'économies partagées entre l'État (7,7 Md €), les collectivités territoriales (3,7 Md €), l'assurance maladie (3,2 Md €), et les autres dépenses sociales (6,4 Md €).

Zoom sur les baisses de recettes

Pour Macot la Plagne, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et la montée en puissance du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) représentera

1,22 M € de recettes en moins entre 2012 et 2017

Perte de recettes à compenser (baisse DGF et hausse FPIC) – Milliers d'euros



Parallèlement, l'inflation normative (obligation de mise aux normes sismiques, sécurité, accessibilité...), fait peser de plus en plus de contraintes sur les budgets des collectivités territoriales qui voient exploser le coût de leurs projets. Le transfert de certaines charges (rythmes scolaires, transfert de l'entretien des routes...) et le niveau d'exigence croissant des usagers vis-à-vis de la qualité du service rendu (environnement, écoles et services péri scolaires, infrastructures routières...) contribuent également à l'accroissement des dépenses supportées par les collectivités.

Au lieu de subir un contexte qui s'annonce difficile, les élus de Macot la Plagne ont souhaité faire du développement et du soutien de l'activité économique et touristique les axes primordiaux des cinq prochaines années. Le plan pluriannuel d'investissements (PPI) est au cœur de la prospective financière et traduit les volontés d'investissement sur une période donnée. Outil de pilotage indispensable, il permet d'exprimer de manière exhaustive l'ensemble des projets et leur découpage dans le temps en tenant compte des délais et de chaque étape de réalisation.

Le PPI 2015-2020 se caractérise par une enveloppe de 32 M € de nouveaux projets très structurants pour l'avenir de la commune et de la station, outil économique vital pour le territoire, et un volume d'investissements dédié à l'entretien du patrimoine existant pour 18 M €.

Dans le programme des travaux structurants, certaines opérations verront leur réalisation s'échelonner sur la durée du mandat. C'est le cas notamment du projet de contournement du chef lieu, estimé à 8,5 M €, de l'embellissement et de la redynamisation du cœur de village, 800 000 € (y compris foncier), de la place Perrière 8,5 M €, du front de neige de Plagne Centre 780 000 €.

La dynamisation de la commune est l'axe majeur de la politique municipale. Elle se concrétise par des projets qui sont déjà pour certains visibles et opérationnels, c'est le cas notamment des équipements sportifs et de loisirs, tant sur la station qu'au chef lieu : Via Ferrata, pistes de VTT, tennis, salle de musculation à Plagne Centre... Ce programme ambitieux mais nécessaire s'échelonne sur la période 2015-2020, avec une enveloppe totale d'environ 1 M € sur l'ensemble des équipements.

Une enveloppe de 4 M € a également été prévue sur la période 2015-2020 pour l'ensemble des stationnements et parkings couverts (station et village), et qui permettra une réflexion globale quant aux solutions à apporter aux problématiques de stationnement.

L'accueil de la clientèle est bien entendu au cœur des préoccupations de l'équipe municipale, qui a réfléchi et travaillé sur les demandes récurrentes des touristes : accueil des enfants des vacanciers (développement des accueils crèches à partir de 5 mois), accès piétons dans les stations, couvertures escaliers d'accès...

Le patrimoine existant doit également être valorisé et entretenu. Une enveloppe conséquente (18 M € sur la période 2015-2020) a donc été prévue afin d'investir sur l'existant.

Certains travaux ont d'ores et déjà été réalisés, et des équipements indispensables au fonctionnement du service public achetés, (voir pages 4 et 5). D'autres plus onéreux devront également être lissés sur la période, c'est le cas notamment de la mise en accessibilité des bâtiments, rendue obligatoire, et qui a fait l'objet d'une première estimation de l'ordre de 1M€.

Quelques chiffres pour les 5 ans à venir :

- > Les travaux de voirie représentent 6 M €
- > L'entretien des bâtiments 2,5 M €
- > Les réseaux, invisibles mais pas anodins environ 3 M €
- > Le matériel, les engins et outillage (véhicules, entretien, déneigement...) 2,5 M €
- > L'entretien général (sentiers, forêts, cadre de vie, espaces verts, environnement, etc...) 3 M €

Des réunions de concertation et d'évaluation seront également proposées au fur et à mesure de l'avancement des projets.

Un niveau d'investissement important sans augmentation des taux d'imposition

La baisse des dotations de l'État est compensée en partie par des dépenses de fonctionnement resserrées et un endettement maîtrisé.

La volonté de l'équipe municipale affichait clairement un souhait de ne pas accroître la pression fiscale des habitants. La prospective présentée et votée au conseil municipal du 4 mai 2015 s'équilibre donc sans augmentation de la fiscalité jusqu'en 2020.

Le PPI prévoit tous les travaux souhaités pendant la mandature, sachant bien entendu, que toute nouvelle réforme donnera lieu à un réajustement des recettes, et que toute modification des équilibres financiers de la prospective donnera lieu à de nouveaux arbitrages.

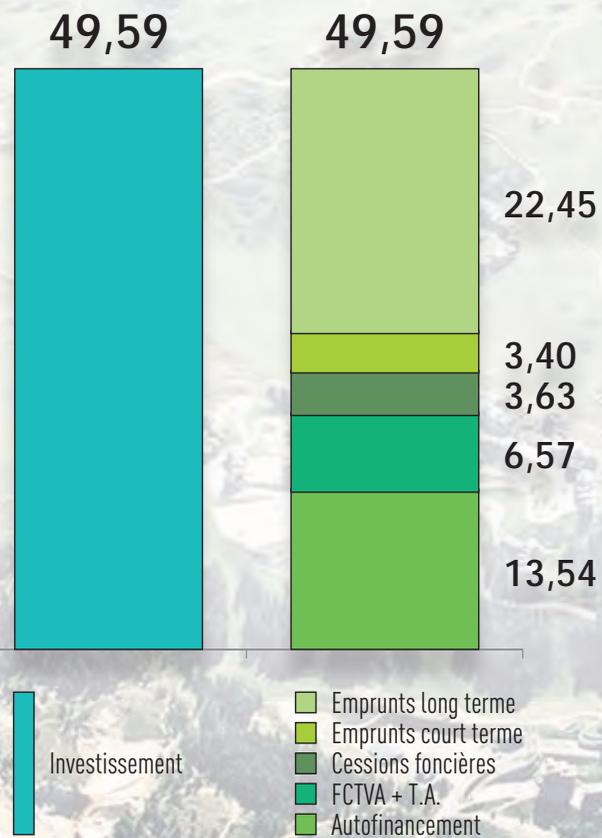
Les recettes qui équilibrent le PPI ont été chiffrées avec une grande prudence, toutes les diminutions de recettes connues à ce jour ont été prises en compte, et les dépenses ont été estimées en tenant compte des objectifs de réduction de charges mais toutefois avec prudence :

- Les charges courantes ont été évaluées avec une légère baisse sur la période de prospective, des économies devront être réalisées sur les charges de fonctionnement (audits énergétiques, maîtrise de la masse salariale, audit des équipements coûteux ou inadaptés afin d'analyser la pertinence de leur maintien dans le patrimoine...)
- Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour toute la durée du mandat, cependant, les valeurs locatives sont revalorisées chaque année par le Parlement pour tenir compte de l'inflation. Le taux de revalorisation des bases a été fixé à 0,9 % pour 2015, ce qui générera donc une légère augmentation du montant des taxes à acquitter par les contribuables, d'où l'importance pour les élus de rester très vigilants.
- Les autres recettes 2015-2020 sont figées sur la période dans un souci de prudence (hors baisses liées aux prélèvements FPIC et baisse des dotations de l'État)

Cumul 2015-2020

Les travaux programmés dans le PPI sont financés à hauteur de 45% par des emprunts à long terme.

L'autofinancement représente 27% du financement et est conditionné au maintien d'un E.B.E. * à 3,20 M € sur la période.



* Excédent brut d'exploitation : indicateur de la santé financière d'une entreprise ou d'une collectivité, c'est le solde : recettes réelles - dépenses réelles (hors opérations d'ordre et amortissements), et qui permet de couvrir l'annuité de la dette.

Charges courantes en M €

Les objectifs du mandat seront d'améliorer les recettes et de réduire les charges par rapport aux hypothèses de la prospective : dynamisation de l'économie locale (station et village), recherche d'économies durables, de recettes nouvelles...

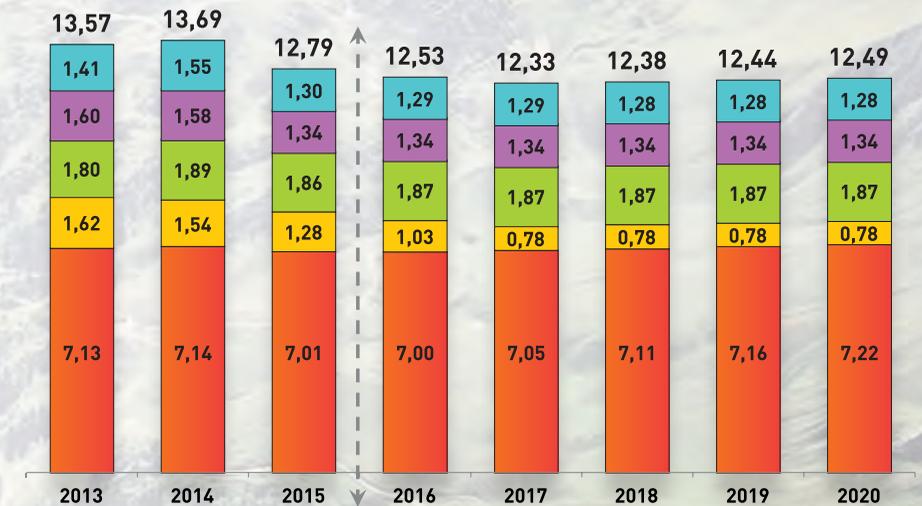
- Allocation - Subventions
- Participations - Contingents
- Entretien - Fonct. courant
- Charges de personnel



Recettes courantes en M €

Par ailleurs, une projection a d'ores et déjà été réalisée après 2020, et ce, afin de garantir une pérennité financière aux mandats suivants, la situation la plus défavorable ayant été simulée, à savoir : les 100 % des investissements sont intégralement réalisés sans recettes nouvelles ni baisse de charges et en empruntant la totalité prévue soit 22,5 M €.

- Recouvrements - Prod. Fin.
- Impôts indirects
- Exploitation et domaine
- Dotations
- Fiscalité directe



En conclusion

La nouvelle équipe municipale affiche clairement une dynamique d'investissement ambitieuse encadrée par une gestion prudente et rigoureuse sur le long terme. Pas de hausse de la fiscalité locale, mais un travail de fond sur les dépenses et recettes de la commune, afin de chercher les marges de manœuvres nécessaires.

L'économie, le tourisme mais également le bien être des habitants sont au cœur des préoccupations, et indissociables, car l'attractivité économique est gage de création et de stabilité d'emplois.

Le Plan de Prévention des Risques Inondation sur la Tarentaise médiane

La vallée de la Tarentaise n'est pas épargnée par les risques d'inondations de l'Isère et de ses affluents. Le territoire est caractérisé par des cours d'eau ayant des montées des eaux très rapides ainsi qu'une grande capacité de transport des matériaux sédimentaires (régime torrentiel). Un des outils pour la gestion et la prévention des risques est la mise en œuvre du

Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRi), document élaboré par les services de l'Etat (direction départementale des territoires), en concertation avec les collectivités (communes, communautés de communes, APTV, etc.). Un projet de PPRi est actuellement en cours d'élaboration sur le tronçon de l'Isère allant de la commune de Landry jusqu'en amont de la



Nouvelle étape pour le SCOT

Le SCOT a franchi une étape importante : Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté en comité syndical

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Tarentaise Vanoise est un document de planification et d'urbanisme qui définira les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 15 ans à venir. Sa construction est portée par l'APTV (Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise) qui regroupe les 5 intercommunalités de Tarentaise. L'année 2014 restera marquée par une étape stratégique : après 3 années de travail et de très nombreuses réunions, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du SCOT a été présenté et débattu en comité syndical de l'APTV.

Ce PADD est un travail conséquent et il intègre des orientations fortes pour l'avenir de la Tarentaise organisées autour de 4 axes :

- Une Tarentaise dynamique qui valorise sa complémentarité entre vallée et stations et qui préserve son « capital nature »
- Une attractivité touristique qui repose sur la qualité de l'offre et la diversification
- Un territoire attractif et vivant pour les résidents permanents
- Une optimisation des mobilités et un fonctionnement durable du territoire



Cartographie extraite du volet touristique du SCOT



commune de Moûtiers (St Marcel, Notre Dame du Pré, Montgirod, Aime, Macôt-la-Plagne, la Côte d'Aime, Valezan, Bellentre, Landry). Seuls les débordements de l'Isère et les zones de confluence (affluents de l'Isère) sont pris en compte dans ce plan. Les objectifs sont de connaître et prévenir les risques humains et matériels (dommages aux biens), mais aussi de préserver les capacités régulatrices des cours d'eau (débordements en zones naturelles ou agricoles dépourvues d'habitation). Le PPRi est un document qui vient réglementer l'usage et l'occupation du sol dans les secteurs soumis à un risque inondation (bâti existant et bâti futur) afin de ne pas implanter de nouveaux enjeux en zone de risque.

La méthodologie d'élaboration et les résultats de ces analyses vous seront présentés, d'ici l'automne 2015, au travers de réunions publiques d'information. Vous pourrez ainsi consulter les cartes d'inondation et le règlement associé avant l'ouverture de l'enquête publique.

Afin que le contenu du SCOT soit connu, partagé et approprié, de nombreuses actions de concertation ont été réalisées (publications, réunion publique...). Vous trouverez plus d'informations sur le site www.tarentaise-vanoise.fr et notamment un petit film qui présente des interviews d'élus et d'acteurs du territoire.

Concernant la CoVA, le PADD a été débattu au sein de la commission "Aménagement du territoire" présidée par Jean-Luc BOCH. Dans le volet touristique et déplacement le SCOT prévoit la création d'un téléporté, ou ascenseur vallée-station, entre la gare d'Aime et la Plagne. Il s'agit d'un projet stratégique et d'envergure qui nécessitera encore des études d'approfondissements et le montage d'un plan de financement opérationnel. L'année 2015 est consacrée à l'élaboration de la dernière phase du SCOT, la rédaction du DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs) qui rassemblera les prescriptions et sera opposable aux PLU, au moyen notamment de cartographies claires et compréhensibles. Par ailleurs, une question importante du DOO sera l'intégration des UTN (Unités Touristiques Nouvelles) dans le SCOT et l'articulation avec l'évaluation environnementale. Le SCOT devrait être finalisé fin 2016.

Zones humides

Si vous êtes propriétaire sur le secteur des Frasses sur la Commune de Macôt la Plagne ou de Praz Véry sur la Commune d'Aime, vous êtes probablement concerné par le projet de restauration et d'entretien proposé par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie (www.cen-savoie.org).

De quoi s'agit-il concrètement ?

On trouve sur ces 2 secteurs de notre territoire des marais et boisements humides qu'il est important de préserver, d'une part parce que l'abandon de l'activité agricole a entraîné la modification du paysage (fermeture progressive), d'autre part parce que ces milieux naturels hébergent en leur sein des espèces faunistiques ou floristiques rares à l'échelle de notre Département : orchidées (voir photographie), chouette chevêchette, triton alpestre (voir photographie), criquet palustre, cordulie arctique (voir photographie)... Le CEN Savoie, association loi 1901 œuvrant comme d'autres acteurs du département depuis près de 25 ans pour la préservation de la biodiversité savoyarde, souhaiterait intervenir pour restaurer ou entretenir ces 2 marais. Concrètement, les opérations prévues consisteraient à effectuer des travaux de bucheronnage, de broyage, de fauche, ou de pâturage si cette dernière option est envisageable.

Ce projet ne pourra se faire sans l'accord écrit des propriétaires concernés. Le 4 décembre 2014, une réunion publique a permis d'expliquer la démarche. Début 2015, un courrier individuel a été transmis afin de permettre à chacun d'une part, de localiser ses parcelles, d'autre part de se positionner sur les suites à donner : accord pour la signature d'une convention, proposition de vente, ou refus de donner suite.

Contacts pour toute information :

Lisa Biehler, Conservatoire d'espaces naturels Savoie

04 79 25 20 32 / l.biehler@cen-savoie.org

Jacques Vibert, Commune de Macôt la Plagne

04 79 09 74 27 / urba@macotlaplagne.com



BIEN-ÊTRE SANTÉ

Just Fabulous

Association créée pour récolter des fonds afin d'aider Fabien Plassard à combattre la sclérose latérale amyotrophique. Une partie des fonds est reversée à la recherche pour cette maladie.
Contact : Sarah Plassard Perry
justfabulous73@hotmail.fr

Les sept-mondes – Bien être/sophrologie

Contact : Karine FROMAGET
kfromaget@yahoo.fr – 06 82 59 16 74

FNATH – Association de défense des adhérents victimes d'accidents du travail ou de maladie

Contact : Paul PAVIET SALOMON
fnath.73@wanadoo.fr – 04 79 09 79 50

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Contact : Claude SCHNEIDER
csmlaplagne@sdis73.fr – 04 79 09 00 63

Amicale des donateurs de Sang

Contact : Sylvie OUGIER – 04 79 09 77 88

SPORT

CBLS

Formation des sportifs dès l'âge de 8 ans pour la luge, 14 ans pour le skeleton et 16 ans pour le bobsleigh sur la piste olympique de bobsleigh – La Roche
Contact : Laurent BOCH
cbls@wanadoo.fr – 04 79 09 08 24

Football Club de Haute Tarentaise

École de football ouverte aux filles et garçons à partir de 7 ans.
Contact : fchautetarentaise@orange.fr
www.fcht.fr – 06 76 61 80 05

La Plagne Eaux-Vives

Initiation aux sports d'eaux vives et principalement au canoë-Kayak à partir de 6/7 ans (ils doivent savoir nager) et pour les adultes.
Contact : Brigitte GELLOZ – 07 70 18 70 12
laplagneeauxvives@wanadoo.fr
www.laplagne-eauxvives.org
Facebook : La Plagne Eaux Vives

Roller Club haute tarentaise

Contact : Romain CARRAZ
romain.carraz@laposte.net – 06 15 90 66 97

Rugby Club haute tarentaise

À partir de 5 ans.
Contact : Lionel PEYAVIN
president@rugbyclubhautetarentaise.com
06 17 62 70 73
www.rugbyclubhaute-tarentaise.com

Club des sports de la Plagne

Formation des jeunes à l'entraînement du ski de compétition de haut niveau en alpin, en Freestyle et snowboard, ainsi que l'apprentissage aux métiers de la montagne.
Contact : Titien PENASA
clubdessportslaplagne@wanadoo.fr
04 79 09 01 79
www.clubdessportslaplagne.org

VEO 2000

Club de course à pied et école d'athlétisme
Contact : Jean Marie GERMAIN
04 79 09 07 83 – clubveo2000@wanadoo.fr
www.veo2000.com

Association Sportive Cyclisme

Club affilié aux deux fédérations cyclistes FFC et FSGT. Ce club permet aux amoureux du vélo de pratiquer leur sport en compétition dans différentes catégories (route et VTT)
Permanence à la maison des associations à Macot chef lieu (Place Charles de Gaulle) les samedis de 16h30 à 18h.
Contact : Nicolas OUGIER
nicolas.ougier@wanadoo.fr – 04 79 09 72 56

Orisha Danse

Association de danse : Salsa et Rock.
Contact : Marie Pierre FILLETROZ
mariepm73@orange.fr

Club de Tir

Contact : Nicolas BOCQUET – 06 22 54 71 27

ASA Aime

Cette association propose 12 activités sportives différentes encadrées par des professeurs Brevet d'Etat ou des bénévoles. «le sport pour tous» à un coût raisonnable...
Contact : Pascale ANCELIN
contact@asa.fr – 04 79 09 70 43
www.asa73.fr



LOISIRS

Macot Patch'

Club de patchwork : piécé, couture papier, le crazy, l'appliqué, le quilting... un club dynamique et un plaisir de se rencontrer autour d'une passion.
Contact : Mireille COSTERG – 04 79 55 62 77

Club Le Temps de Vivre :

Le club des aînés ruraux propose différentes activités aux retraités et pré-retraités : voyage, spectacle, après midi belote, thé dansant, loto.
Contact : Céline Socquet Clerc
ulliel.michel@neuf.fr

Harmonie d'Aime

Composé de 35 musiciens adultes mais aussi de grands élèves de l'espace musical d'Aime.
Contact : Albert PERROT
albert.perrot@wanadoo.fr

Association des Vergers de Macot la Plagne

Conférences sur le jardinage ou autres sujets botaniques. Réalisation d'une pépinière avec différents arbres fruitiers dans le village de Macot la Plagne. Fabrication de paniers en osier pendant la période d'hiver.
Contact : Pierre OUGIER
pierre.ougier@sfr.fr – 04 79 09 75 82

Les Tétines Savoyardes

Association ayant pour but de favoriser, développer et promouvoir la pratique de la moto.
Contact : Pascal SOARES – tétinesav@orange.fr

Les Vieilles Gloires

Association regroupant les anciens du FC Aime-Macot. Participation tout au long de l'année à quelques rencontres amicales de vétérans.
Président : Bertrand CRÉTIER – Arno73210@live.fr



DIVERS

Association de chasse

Contact : Silvio MARTINOD
586 avenue de la gare 73210 Aime
tél 04 79 55 65 29 / 06 88 06 75 32

Groupe pastoral

Le groupement pastoral permet l'agrément administratif des formes sociétaires multiples sous lesquelles les éleveurs sont rassemblés (société civile, association, syndicat, coopérative, SICA...)
Contact : Gilles BRIANCON
gilles.briancon0540@orange.fr – 04 79 55 64 15

Association des Anciens Combattants

L'Association des anciens combattants regroupe des anciens soldats et résistants des différentes guerres ayant eu lieu dans la deuxième partie du XX^e siècle.
Contact : Georges BERARD (Président)

Association des Parents d'Élèves

Financement des activités, projets, classes découvertes proposées par les professeurs dans chaque école de la commune. Organisation de manifestations permettant de récolter de l'argent. Tous les parents sont les bienvenus car ces associations ont besoin de votre soutien et de vos idées.

L'association du Groupe scolaire Albert PERRIERE à Macot chef-lieu

Contact : Laurence DE BORTOLI
apemacot@orange.fr

L'Association des Parents d'Élèves de l'École de la Plagne :

Contact : Michel JOUAUX
apeplagne@orange.fr

ANIMATION

Équipiers 92

Association de bénévoles apportant son aide lors d'événements sur la station ou sur le canton (compétitions bob, 6000 D, marché de Noël, Nuit du pompon rouge...).
Contact : Mme Céline SOCQUET CLERC
06 61 79 12 12

AOM

Organisation de manifestation
Contact : Frédéric OUGIER
christelle.lory@sfr.fr
04 79 55 69 32 et 06 70 80 62 27

Comité des Fêtes

Cette association organise des manifestations pour animer le village : Fête de la Pomme, concours de pétanques, thé dansant, concours de belote.
Contact : Ginette Crétier – 06 13 20 55 53

SOCIAL

Association Antenne Handicap

Aide aux personnes handicapées "axé ski alpin"
Contact : Monique GOSTOLI
antenne.handicap@wanadoo.fr

Handi évasion

Aide aux personnes handicapées – rencontre, sorties en montagne...
Contact : Jacky ROUGIER
maryse.maironi@laposte.net – 04 79 55 57 62



VEO 2000 la Plagne

Le club va fêter ses 25 ans en 2015

Depuis 25 ans, le club continue à être très présent dans les courses ainsi que dans l'organisation des manifestations (la 6000D, La Tarine, la Yéti Race...). Lors des entraînements, le nombre de membres peut facilement atteindre une cinquantaine de coureurs notamment le jeudi soir sur le stade de la Maladière.

Quelques chiffres en 2014

- 121 membres actifs
- Représentation du club sur 94 courses, 77 fois sur un podium soit au classement général, soit par catégorie.
- 1^{er} au général 18 fois, 2^e au général 13 fois, 3^e au général 5 fois dans diverses courses situées dans toute la France (la Savoie, la Haute-Savoie, les Hautes-Alpes, l'Isère, les Vosges, les Côtes-d'Armor, Paris, le Vaucluse, l'Ardèche, les Pyrénées Orientales, l'Eure et même l'île de la Réunion) et dans divers pays (Suisse, Italie, Belgique)
- Tous les résultats depuis 3 ans sont sur notre site VEO 2000.com

Les Coureurs

2 coureurs se distinguent en national et international,
Stéphanie Duc
 Championne du monde de Trail par équipe en 2013 Championne de France de Trail en 2013.
 Ainsi que de nombreuses courses où elle finit en très bonne position.
Sébastien Fayolle
 18^e au championnat de France en montagne
 9^e au championnat de France de kilomètre vertical dans l'Isère
 13^e à la coupe du monde de kilomètre vertical à Val d'Isère
 Sans oublier toutes les courses où il est toujours très bien placé.

N'oublions pas non plus d'évoquer entre autres : Marc Maroud, Manu Gaucher, notre espoir qui monte... monte, Nathan Jovet, Bernard et Roseline Blanc, Thomas Degueurse, Yvon Vial (encore 3h07'33" au marathon) ; et un petit clin d'œil pour la pugnacité de Murielle et Philippe Lesoing sur la 6000D

Dernière minute : Nathan Jovet est devenu champion de France junior de course en montagne au Revard le 7 juin dernier et il est sélectionné pour les championnats d'Europe au Portugal.



Quelques temps fort de l'année

- Week-end d'entraînement au printemps avec Vincent Delebarre (souvent à l'avant-poste sur l'UTMB) dans la forêt de Macot. Ce fut un grand moment de partage et de convivialité.
- Notre sortie club à Tence dans la Haute-Loire où le club a encore brillé
- Le cross de la Tarine organisé en novembre a eu encore un fort succès chez les jeunes du canton et des alentours
- Sans oublier l'école d'athlétisme avec ses 22 graines de champions toujours aussi assidus !!

L'hiver est terminé, les marmottes de VEO 2000 sont réveillées, le club attaque sa pleine saison. Certains coureurs n'ont pas fait de trêve hivernale et ont participé à différentes courses : Trail des neiges, courses de ski de randonnée ou de skating
 Le week end du 8 mai, le club a organisé un stage de course à pied avec un intervenant extérieur, M. Trieu N'go (entraîneur national), qui a eu une approche un peu différente de l'entraînement. Le groupe était d'environ 35 personnes. Le stage s'est décomposé en plusieurs parties : une partie théorique en salle, des séances spécifiques sur le stade, ainsi que l'intervention d'un coach mental et d'un médecin (conseils pour éviter les blessures et l'alimentation du sportif). Tous les participants sont repartis fatigués mais avec une multitude de nouvelles idées dans la tête à mettre en application. M. Trieu N'GO a reconnu que le club VEO 2000 bénéficiait déjà d'entraîneurs très compétents. Nous remercions encore et toujours nos entraîneurs pour leur implication dans le club autant auprès des adultes que des enfants. Maintenant les courses vont s'enchaîner tous les week-end.
 Ne manquez pas de vous tenir informés sur le site veo2000.com mis à jour régulièrement par Fabien MINGEON

La fête du Village

La nouvelle équipe municipale a souhaité renouer avec la traditionnelle fête du village. Le samedi 13 juin dernier, une grande fête populaire a eu lieu à Macot la Plagne. Les associations, les agriculteurs, les enfants, les aînés ruraux, les habitants et tous les bénévoles et volontaires se sont donnés la main pour organiser ce beau moment de partage.

Enfants comme adultes ont pu participer à diverses animations tout au long de la journée : le défilé de chars réalisés par les associations et les élus, suivi des vieilles voitures, les démonstrations de danses et de chants des



enfants de l'école de Macot chef-lieu, de hip-hop et de salsa, la frappe de Monnaie avec le stand Atelier monétaire, les démonstrations de bucheronnage, de sculpture sur bois, de scierie mobile, de débardage avec une mule.... accompagnés des chants du Groupe messages tout au long de la journée. Sans oublier, la très belle



exposition rassemblant des bobsleighs (du plus ancien à ceux d'aujourd'hui) ainsi que tout un panel de vieilles photos et coupures de presse. Le club de vélo de Macot La Plagne a profité de cette fête pour renouer avec sa traditionnelle montée de La Plagne. Les bénévoles du FCHT ont assuré toute la journée le transport des visiteurs vers le cœur de la fête. La journée s'est clôturée par un concert de l'harmonie d'Aime puis un bal/concert rock du groupe les Ex de Jo. MERCI à tous d'être venu partager avec nous ce beau moment d'amitié et de festivité.

La Maison du Tourisme d'Aime Macot la Plagne, au service de la vallée et de la station

Petit retour sur la saison hivernale

La saison d'hiver 2014-15 a été marquée par de nombreux événements d'envergure internationale

- > La Coupe d'Europe de Bobsleigh du 1^{er} au 7 décembre sur la Piste olympique de Bobsleigh.
- > La 2^e édition de la Yéti Race qui a rassemblé 200 équipes au départ de Plagne Bellecôte le 13 décembre et qui a précédé la semaine des Étoiles du Sport.
- > La nuit du Pompon rouge, le 31 décembre 2014 à Plagne Bellecôte.
- > La Coupe du Monde de Bobsleigh et Skeleton du 26 janvier au 1^{er} février, compétition réunissant les meilleurs équipages mondiaux.
- > Le Born to Be Show le 19 février, soirée son et lumière grandiose sur le stade de slalom de Plagne Centre qui permet de récolter des fonds pour les jeunes espoirs du Club des Sports de la Plagne.
- > La première Rando by night le 1^{er} avril 2015 à Plagne Centre.
- > La 1^{re} édition de Subli'Cimes (6 sommets, 6 sensations), créée par la Plagne spécialement pour les vacances d'avril (du 5 au 16 avril) qui a rencontré un vif succès et qui a remporté le prix du « Printemps du ski » à l'occasion des Trophées de la Montagne Française. Une bonne nouvelle ne vient jamais seule : Subli'Cimes sera de retour en 2016 à la Plagne du 3 au 15 avril.

La piste de bobsleigh

Un mot sur la Piste de Bobsleigh qui accueille à la fois un public très nombreux mais également les équipes internationales qui viennent s'entraîner sur cette piste très technique. Pour les glaciers, la saison a débuté en octobre afin de préparer l'entraînement des équipes dès le mois de novembre. Cette saison, les entraînements et compétitions internationales ont permis de dénombrer plus de 4500 nuitées (dont 3166 pour les 3 premières semaines d'exploitation avant l'ouverture officielle de la station).



Les animations

Les animations quotidiennes, développées par le service animation et proposées à la clientèle en hiver et en été tendent à une diversification très appréciée (ateliers manuels, semaines à thème, soirées culturelles, sculptures sur ballon, sorties avec les mascottes, chasses aux trésors, courses hippiques gonflables...). La tradition n'est pas oubliée avec notamment la Fête de l'Alpage qui a accueilli 2000 personnes sur le plateau du Dou du Praz en 2014.

La carte Pass' Plagne

La carte Pass Plagne et son slogan, «activez-vous à prix doux» ont permis, notamment à la clientèle estivale, de bénéficier de tarifs avantageux sur quasiment toutes les activités proposées à La Plagne et dans la vallée. Les élus de Macot ont souhaité faire un geste en direction des prestataires en leur faisant bénéficier d'une baisse de leur commission de 15% à 10%.

Les partenariats

La Maison du Tourisme permet à l'ensemble de la Grande Plagne de jouir d'un nouveau contrat de partenariat signé avec la marque KIA qui souhaite s'appuyer sur la clientèle familiale plagnarde pour accentuer son image en France. En terme de partenariat, la Plagne bénéficie également d'une expertise de choix grâce aux liens d'amitié tissés avec les responsables du Puy du Fou, récemment sacré meilleur parc de loisirs du monde. Les élus ont pu visiter ce magnifique parc à l'automne 2014. Le Puy du Fou et la Plagne ont mis en place une communication commune.



Au programme de la saison d'été 2015

La 6000D et sa nouvelle déclinaison de courses du 23 au 25 juillet

- Jeudi 23 juillet : 6D BOB
 - Vendredi 24 juillet : la 6D Verticale, la 6D Mômes, la 6D Découverte et la 6D Kids
 - Samedi 25 juillet : la 6000D, la 6D Lacs et la 6D Night
- En 2014, l'ensemble des courses avait réuni 2700 coureurs.

La "6D Week" créée pour développer une semaine trail à La Plagne et inciter les coureurs à venir s'entraîner sur notre territoire touristique du 2 au 9 août

- > Dimanche 2 août, 6D Ours à Belle Plagne
- > Lundi 3 août, 6D Family à Montchavin-Les Coches
- > Mardi 4 août, La Prajourdane à Montalbert
- > Mardi 4 août, journée de l'aventure à Champagny-en-Vanoise
- > Mercredi 5 août, 6d Bob à La Roche
- > Jeudi 6 août, L'Astragale à Plagne Aime 2000
- > Vendredi 7 août, Kilomètre Vertical à La Roche
- > Samedi 8 août, 6D Garmin à Aime
- > Dimanche 9 août, Trail Alpin du Grand Bec à Champagny-en-Vanoise

Le nouvel événement familial de l'été à La Plagne :
Festiplagne (4 journées d'animations) du 17 au 20 Août

Le développement d'une offre VTT électrique (location et parcours)

Création d'une piste VTT verte et bleue accessible et ludique à Plagne Centre





la Plagne
Paradiski

FOURNISSEUR OFFICIEL DE CHAMPIONS

